Nations Unies E/2014/32 (Part II)

Conseil économique et social

Distr. générale
12 juin 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014
Point 15 de l'ordre du jour provisoire*
Organisations non gouvernementales

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2014

(New York, 19-28 mai et 6 juin 2014)

Résumé

À la reprise de sa session de 2014, qu'il a tenue du 19 au 28 mai et le 6 juin 2014, le Comité chargé des organisations non gouvernementales était saisi de 343 demandes d'admission au statut consultatif, y compris celles dont il avait différé l'examen à des sessions antérieures. Sur ce nombre, le Comité a recommandé d'octroyer le statut consultatif à 158 organisations non gouvernementales, a renvoyé, pour complément d'examen, 153 demandes à sa session ordinaire de 2015, a clos l'examen de la demande de 29 organisations qui n'avaient pas répondu aux questions qui leur avaient été posées pendant deux sessions consécutives et a pris acte du retrait par deux organisations de leur demande d'admission. Le Comité était par ailleurs saisi de trois demandes de reclassement : il a donné son aval à l'une d'entre elles et reporté l'examen des deux autres. Le Comité a examiné cinq demandes de changement de nom et reporté l'examen de deux d'entre elles. Il était également saisi de 164 rapports quadriennaux et a pris note de 129 d'entre eux. Le Comité a entendu les représentants de 13 des 40 organisations non gouvernementales qui assistaient à la session.

Le présent rapport contient six projets de décision sur lesquels le Conseil économique et social est appelé à se prononcer.

Aux termes du projet de résolution I, le Conseil déciderait :

a) D'accorder le statut consultatif à 158 organisations non gouvernementales;

b) De procéder au reclassement d'une organisation non gouvernementale;

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.

Merci de recycler

c) De noter que le Comité a décidé de prendre acte du changement de dénomination de trois organisations non gouvernementales;

d) De noter que le Comité a pris acte des rapports quadriennaux de 129 organisations non gouvernementales, dont des rapports nouveaux ou déjà présentés;

e) De clore, sous réserve du droit de renouveler la demande, l'examen des demandes d'admission au statut consultatif présentées par 29 organisations non gouvernementales qui n'avaient pas répondu aux questions qui leur avaient été posées pendant deux sessions consécutives;

f) De prendre acte du retrait par deux organisations non gouvernementales de leur demande;

g) De décider de ne pas octroyer le statut consultatif à l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarrollo de América Latina.

Aux termes du projet de décision II, le Conseil déciderait de suspendre pour une durée d'un an le statut consultatif de 106 organisations non gouvernementales qui n'ont pas présenté leurs rapports quadriennaux.

Aux termes du projet de décision III, le Conseil déciderait de réadmettre au statut consultatif 21 organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs rapports quadriennaux restés jusque-là en souffrance.

Aux termes du projet de décision IV, le Conseil déciderait de retirer leur statut consultatif à 129 organisations non gouvernementales qui n'ont toujours pas présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance.

Aux termes du projet de décision V, le Conseil approuverait l'ordre du jour provisoire de la session de 2015 du Comité.

Aux termes du projet de décision VI, le Conseil prendrait note du présent rapport.

Table des matières

Page

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention 5

Projet de décision I
Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales 5

Projet de décision II
Suspension du statut consultatif des organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil 15

Projet de décision III
Rétablissement du statut consultatif des organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil 19

Projet de décision IV
Retrait du statut consultatif d'organisations non gouvernementales en application de la résolution 2008/4 du Conseil 20

Projet de décision V
Calendrier et ordre du jour provisoire de la session de 2015 du Comité chargé des organisations non gouvernementales 25

Projet de décision VI
Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2014 26

II. Demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement et rapports quadriennaux reçus d'organisations non gouvernementales 26

A. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures 27

B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement 38

III. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil 44

A. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen avait été reporté à la reprise de la session 44

B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil 45

C. Suspension du statut consultatif d'organisations non gouvernementales n'ayant pas présenté de rapport quadriennal pour une période ou plus 45

D. Rétablissement du statut consultatif d'organisations non gouvernementales dont le statut avait été suspendu faute de présentation d'un rapport quadriennal 46

E. Retrait du statut consultatif des organisations non gouvernementales n'ayant toujours pas présenté de rapport quadriennal 46

IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat 47

V. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil 47

VI. Examen de rapports spéciaux et plaintes d'États Membres 49

VII. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2015 du Comité 49

VIII. Organisation de la session 50

A. Ouverture et durée de la session 50

B. Participation 50

C. Ordre du jour 50

D. Documentation 51

IX. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2014 51

Annexes

I. Lettre datée du 23 mai 2014, adressée au représentant de l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarollo de América Latina par le Chef du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat 52

II. Lettre datée du 20 mai 2014, adressée au Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information du Secrétariat par la Présidente du Comité chargé des organisations non gouvernementales, au nom du Comité 53

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter les projets de décision suivants :

Projet de décision I
Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide :

a) D'octroyer le statut consultatif aux 158 organisations non gouvernementales ci-après :

Statut consultatif spécial

African Heritage Foundation Nigeria

African Network for Environment and Economic Justice

African Views Organization

Afro-European Medical and Research Network

All Christians Welfare Association

Allied Rainbow Communities International

All-Ukrainian Public Organization « Christian Rehabilitation Centers Association, for Drug and Alcohol Addicted People

American Jewish Joint Distribution Committee

American Psychiatric Association

Americans for Democracy and Human Rights in Bahrain

Amity Foundation

Arab Association for Human Rights

Armenian Young Lawyers Association

Asia Pacific Basin for Energy Strategies Association

Asociación Interamericana para la Defensa del Ambiente

Asociatia Pakiv Romania

Association africaine de l'eau

Association des populations des montagnes du monde

Association espagnole pour le droit international des droits de l'homme

Association internationale des droits de l'homme

Awesome Treasures Foundation

Bakhtar Development Network Switzerland

Bible Hill Youth Club

Bibliothèques sans frontières

BioRegional Development Group

Blue Planet Project

British Columbia Civil Liberties Association

Cameroon Association for the Defence of the Victims of Accident

Casa Generalizia della Societá del Sacro Cuore

Center for Global Nonkilling

Center for Health, Human Rights and Development

Center for Women and Development

Centre for African Israeli Friendship

Centre for Science in the Public Interest

Centre pour le développement socio-économique

Centro de Culturas Indígenas del Perú

Centro de los Derechos del Migrante

Centro de Promoción y Defensa de los Derechos Sexuales y Reproductivos

Clefsdufutur.org-ONG-CDF.org-Groupe G6

Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun

Coalition internationale des sites de conscience

Confédération des organisations familiales de l'Union européenne

Conselho Federal da Ordem dos Advogados do Brasil

Criminologists without Borders

Dharma Drum Mountain Buddhist Association

Dialogue interreligieux monastique

Donne in Rete contro la Violenza

Eesti Naisteühenduste Ümarlaua Sihtasutus

End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes

Escuela Cultura de Paz

European Humanist Federation

Exodus Cry

F N Forbundet

Feminenza North America

Fondation d’entreprise Sanofi espoir

Fondation Ford

Fondazione Cassa di Risparmio di Torino

Forum international des femmes

Foundation for Amity and Nation Solidarity

Foundation for Released Prisoners

Friends of Farm Workers

Fund for the City of New York

Fundación Cooperadora de la Nutrición Infantil

Fundación Lonxanet para la Pesca Sostenible

Fundación Pro Humanæ Vitæ

Generation Initiative for Women and Youth Network

Getting Out By Going In

Gleichmass

Global Alert for Defence of Youth and the Less Privileged

Global Education Motivators

Global Footprint Network

Global South Watch

Global Voices

Grupo de Mujeres de la Argentina – Foro de VIH, Mujeres y Familia

Heungsadahn

Human First

Human Life International

IBON International Foundation

IDEAS for Us

Initiative for Change

InnerCity Mission of Christ Embassy

Institute for Advanced Sustainability Studies

Instituto da Criança

Instituto Humanitare

International Automotive Lighting and Light Signalling Expert Group

International Career Support Association

International Federation of Liberal Youth

International Justice Resource Center

International Mediation Institute

International Partnership for Human Rights

International Prison Chaplains' Association

Internet Association of Kazakhstan

Inwelle Study and Resource Centre

Jeunesse technologie développement

Jewish Voice Ministries International

John D. and Catherine T. MacArthur Foundation

Kanchi

Korea Differently Abled Federation

Kulturverein – IDEA Society

Labour, Health and Human Rights Development Centre

Lebanese American Renaissance Partnership

Lotus World

Martin und Gerda Essl Sozialpreis gemeinnützige Privatstiftung

Mines Advisory Group

Mobility International USA

National Association of Drug Court Professionals

National Seniors Australia

New Reality International

on-Commercial Partnership on Joining of Creditors « World Organization of Creditors »

Onkod Relief and Development Organization

Operation Mercy

Organisation internationale pour les pays les moins avancés

Organizzazione Internazionale Protezione Animali

Pace University

Peace Brigades International Switzerland

Peace on Earth Advocacy Center

Plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers

PLURIELS, Centre de consultations et d'études ethnopsychologiques pour migrants

Project Chernobyl

Pure in Heart – America

Raad Rehabilitation Goodwill Complex

Ray of Hope

Registered Trustees of the Friends of AIDS Support Trust

Research and Development Centre, Nepal

Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant

Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone

Réseau international des droits humains

Réseau océan mondial

Save the Climat

Scientific Association of Youth Political Scientists

Sihtasutus Eesti Inimõiguste Keskus

Sillamäe Lastekaitse Ühing

Society of American Law Teachers

Soroptimist International of the South West Pacific

SpellAfrica Initiative

Stiftung Basel Agency for Sustainable Energy

Strategic Alignment of Like Minds

Sudanese Women Parliamentarians Caucus

Sun Charity USA

Sylvia Earle Alliance

Tanzania Development Support

Transdiaspora Network

Union des nations pour l'enseignement, la science universelle et les droits de l'homme

Universal Muslim Association of America

Vanier Institute of the Family

Vivegam Godfrey

Waterkeeper Alliance

Women and Law in Southern Africa Research and Educational Trust

Women Thrive Worldwide

Women's Division of the General Board of Global Ministries of the United Methodist Church

World Future Council Foundation

World Justice Project

Yemen Family Care Association

Young Adult Institute

Youth Afrique Leadership Forum

Zala briviba

Zomi Innkuan USA

Zoological Society of London

b) De reclasser l'organisation non gouvernementale ci-après, qui était inscrite sur la Liste, en lui octroyant le statut consultatif spécial :

Asia Pacific Forum on Women, Law and Development

c) De noter que le Comité a décidé de prendre note du changement de dénomination des trois organisations non gouvernementales suivantes :

Geneva Social Observatory (statut consultatif spécial, 2008) en Global Social Observatory

International Committee for Arab-Israeli Reconciliation (statut consultatif spécial, 2006) en International Committee for Peace and Reconciliation

Alliance Defense Fund (statut consultatif spécial, 2010) en Alliance Defending Freedom

d) De noter que le Comité a pris acte des rapports quadriennaux des 129 organisations non gouvernementales suivantes pour la période 2009-2012, sauf indication contraire[1] :

Action contre la faim

Afro-Asian Peoples' Solidarity Organization

Agence internationale pour le développement

Airline Ambassadors International (2008-2011)

Aleut International Association

All India Shah Behram Baug Society for Scientific and Educational Research (2008-2011)

Arab Mexican Chamber of Industry and Commerce

Asia Pacific Network Information Centre

Asian Partnership for the Development of Human Resources in Rural Asia

Asociación Nacional Cívica Femenina

Association culturelle d'aide à la promotion éducative et sociale

Association jeunesse action développement (2008-2011)

[1] Les rapports concernent la période 2009-2012, sauf dans le cas de 21 organisations qui ont présenté leur rapport pour la période 2008-2011 et pour lesquelles ces dates sont indiquées entre parenthèses.

Association of Indigenous Peoples of the North, Siberia and Far East of the Russian Federation

Association pour les droits de la femme et le développement

Association santé et environnement

Centre de formation aux techniques informatiques

Centre for Adivasee Studies and Peace

Centro de Salud Familiar La Fe

Child Foundation

Children of a Better Time

China Arms Control and Disarmament Association

China Environmental Protection Foundation

Christian Conference of Asia (2008-2011)

Comité d'action pour les droits de l'enfant et de la femme

Commission Huairou

Commonwealth Human Rights Initiative

Concerned Women for America

Conseil canadien des Églises

Council of International Programs

D.A.R.E. America

Droit à l'énergie SOS futur (2008-2011)

Environmental Defense Fund

Environnement et développement du Tiers Monde (2008-2011)

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

Eurasian Harm Reduction Network

European AIDS Treatment Group

European Bureau for Lesser Used Languages

European Federation of Older Students at Universities (2008-2011)

Fédération démocratique internationale des femmes

Fédération internationale des femmes des carrières juridiques

Federation of Cuban Women

Federation of Islamic Medical Associations

Fondation Alulbayt (2008-2011)

Fondation Maharashtra

Fondation pour les droits des générations futures

Fondation suisse pour la paix

Fondation Tebtebba

Forum of Women's NGOs of Kyrgyzstan

Foundation for International Training

Foundation for the American Indian

Fridtjof Nansen Institute

Fundación de Ayuda contra la Drogadicción

Generations United

Global Network of People Living with HIV/AIDS

Grameena Vikas Samithi

Human Rights Information and Training Center (2008-2011)

Humanitarian Foundation of Canada

Imperial Orthodox Palestine Society

Innu Council of Nitassinan

Institut arabe des droits de l'homme

Institute for Interreligious Dialogue (2008-2011)

Institute for War and Peace Reporting

Integrated Care Society

Inter-American Press Association

International Association for Impact Assessment

International Association of Women in Radio and Television

International Black Sea Club

International Center for Clubhouse Development

International Center Innovations in Civic Participation

International Critical Incident Stress Foundation

International Planned Parenthood Federation

International Women Bond

Internationale des services publics

Islamic Relief

Korea Women's Associations United

Korean Council for Local Agenda 21

Korean Foundation for World Aid

Kuwait Information Technology Society

Law Association for Asia and the Pacific

Links Incorporated (2008-2011)

Mahila Dakshata Samiti (2008-2011)

Mediterranean Council for Burns and Fire Disasters

Mexican Foundation for Family Planning

Migrants Rights International

Mountain Institute (2008-2011)

Mountain Women Development Organization (2008-2011)

National Association of Cuban Economists

National Council for Research on Women

National Council of Swedish Youth Organisations

National Council of Women of Thailand (2008-2011)

National Tropical Botanical Garden

National Youth Council of Russia

New Zealand Family Planning Association

Nigeria-Togo Association (2008-2011)

Non-Governmental Organisations' Coordinating Committee (2008-2011)

Norwegian People's Aid

One World Trust (2008-2011)

Organisation mondiale des anciens élèves de l'enseignement catholique (2008-2011)

Oxfam America

Partenariat Afrique Canada

Pax Romana

Peace Child International

Planetary Association for Clean Energy (2008-2011)

Project Kesher

Réseau canadien de l'environnement

Rodale Institute

Save the Children International

Sawiris Foundation for Social Development

Service for Peace (2008-2011)

Servitas Cameroon

Social Accountability International

Society for International Development

Trauma Foundation

TRIAL : Track Impunity Always

Unión de Asociaciones Familiares

Union internationale de la jeunesse socialiste

Union internationale des magistrats

UNITED for Intercultural Action

Verein Südwind Entwicklungspolitik

Vrienden van Congo

WebForce International

Wellesley Centers for Women

Widows Rights International

Women and Memory Forum

Women for Women International

Women's Health in Women's Hands

World Russian People's Council

World Trade Centers Association

Zonta International

e) De clore, sous réserve du droit de renouveler la demande, l'examen de demandes d'admission au statut consultatif présentées par les 29 organisations ci-après, qui n'ont pas répondu aux questions posées par les membres du Comité en dépit de trois rappels effectués au cours de deux sessions consécutives :

All-India Dhanak Organisation

Arab Center for the Development of the Rule of Law and Integrity

Asia Catalyst

Asociación Internacional de Juristas por el Sáhara Occidental

Center for Military Human Rights, Korea

Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori

Database Center for North Korean Human Rights

Fondation Tandana

Fundación Interamericana para el Desarrollo de la Gestión Social

Galdu Kompetansesenter for Urfolks Rettigheter

Gold Mercury International

Gusenghwe

Help Age India

Himalayan Consensus Institute

Kelab Belia Subang Jaya

Kitachosen Nanmin Kyuen Kikin

Maria and Liberdade Foundation

National Integrated and Development Association

Network for North Korean Democracy and Human Rights

Parlement du climat

Right for Women's Network

Royal Society of Chemistry

Science House Foundation

Small and Medium-Scale Entrepreneurship Fundamentals Foundation

Teddy Bear Clinic for Abused Children

Université de Worcester

Vieoeoii istaiga Žmogaus teisiu stebejimo institutas

Women Right and Development Centre

Youth Network on HIV/AIDS in Nigeria

f) De prendre acte du retrait par deux organisations non gouvernementales de leur demande :

Fondation Alkarama

Peace X Peace TR

g) De ne pas octroyer le statut consultatif à l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarrollo de América Latina (Fundación CADAL).

Projet de décision II
Suspension du statut consultatif des organisations non gouvernementales dont les rapports quadriennaux sont en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil

Ayant confirmé, à la reprise de sa session en mai 2014, que le Secrétariat avait rappelé aux organisations non gouvernementales qui n'avaient pas présenté leurs rapports quadriennaux qu'elles étaient tenues d'établir des rapports, leur avait expliqué les conséquences du non-respect de cette obligation après le 1er mai 2014 et avait fait suivre les derniers rappels aux missions permanentes des États Membres dans lesquels ces organisations étaient domiciliées, le Comité chargé des

organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil économique et social décide, en application des dispositions de sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, de suspendre immédiatement, pour une durée d'une année, le statut consultatif des 106 organisations suivantes, et prie le Secrétariat d'en aviser les intéressées[2].

Academy for Educational Development

Actions solidaires de soutien aux organisations et d'appui aux libertés

Adelphi Research

African Centre for Democracy and Human Rights Studies

African Community Resource Center

Africare

Aim for Human Rights

Ambassadors for Children

America Mideast Educational and Training Services

Asian Federation of Laryngectomees Association

Association AMEL

Association for the Study of the World Refugee Problem

Association jeunesse culture loisirs technique

Association malienne d'initiatives et d'actions pour le développement

Association mondiale pour la réadaptation psychosociale

Association nationale de foresterie autochtone

Association of Development Financing Institutions in Asia and the Pacific

Association pour la collaboration globale

Association pour la protection de la nature et de l'environnement de Kairouan

Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association tunisienne des mères

Australian Reproductive Health Alliance

Aviation sans frontières

Center for Studies on Turkey

[2] Le Comité a accusé réception des rapports quadriennaux de trois autres organisations non gouvernementales qui les ont présentés après la date limite du 1er mai 2014 : Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas, Associacão Brasileira de Gays, Lésbicas e Transgeneros et International Press Institute. Il examinera donc ces rapports à sa session ordinaire en janvier 2015, en vue d'en prendre note.

Centre d’animation, de formation, de recherche et d’appui au développement

Citizens for Decent Housing

Coalition nationale de Guinée pour les droits et la citoyenneté des femmes

Comité français des organisations non gouvernementales pour la liaison et l’information des Nations Unies

Comité maritime international

Commission internationale de juristes

Consumers International

Coordination SUD

Crime Stoppers International

Democracy Coalition Project

DIYA All-Ukrainian Women’s People’s Democratic Association

Ecologic Institute for International and European Environmental Policy

Egyptian Red Crescent Society

Enfants du monde : droits de l’homme

Ensemble allons dans la paix

European Roma Rights Center

FATIMA Women’s Network

Fédération internationale des associations de médecins catholiques

Firooznia Charity Foundation

Fondation El Kef pour le développement régional

Fondation Maman Henriette Conte

Fundación de la Solidaridad y el Voluntariado de la Comunidad Valenciana

Fundación Mujeres en Igualdad

Fundación Red Deporte y Cooperación

GAVI Fund

General Arab Women Federation

Global Business Coalition on HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria

Global Cooperation Society

Human Rights Education Associates

Indian Movement « Tupaj Amaru »

Institut méditerranéen de l’eau

Institute of Internal Auditors

International Air Transport Association

International Association of Prosecutors

International Centre for Ethnic Studies

International Centre for the Legal Protection of Human Rights

International Council of Management Consulting Institutes

International Federation of Non-governmental Organizations for the Prevention of Drug and Substance Abuse

International Islamic Federation of Student Organizations

International Justice Mission

International Mediterranean Women's Forum

International Network of Alternative Financial Institutions

International Union of Anthropological and Ethnological Sciences

International Union of Building Centres

International Union of Technical Associations and Organisations

Internationale des résistants à la guerre

Istanbul International Brotherhood and Solidarity Association

Kenya Tuitakayo: Citizens Coalition for Constitutional Change

Kerala Rural Development Agency

League of Kenya Women Voters

Libera: Associazioni, Nomi e Numeri Contro le Mafie

Light and Hope Association for Blind Girls

Magnificat Environment

Marie Stopes International

Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie et de toutes formes de violences sexuelles et discriminations sexistes

National Abortion Federation

National Association for Protection of Environment and Green Egypt

National Fishworkers' Forum

National Society for Human Rights

Navjyoti India Foundation

Network of Women's Non-governmental Organizations in the Islamic Republic of Iran

Orbicom, réseau des chaires UNESCO en communication

Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille

PARTAGE

Project Concern International

Rural Reconstruction Nepal

Safe Water African Community Initiative

Scouts musulmans algériens

Society for Development of Services in Heliopolis

Survivor Corps

Synergos Institute

Turkish Foundation for Children in Need of Protection

Union for Sustainable Return and Integrations in Bosnia and Herzegovina

Union Iberoamericana de Colegios y Agrupaciones de Abogados

Union of Luso-African-America-Asiatic Capital Cities

Women's National Commission

World Association of Small and Medium Enterprises

World Confederation of Productivity Science

World Federation of UNESCO Clubs, Centres and Associations

World LP Gas Association

Yemeni Women Union

Youth Association for Habitat and Agenda 21

Projet de décision III
Rétablissement du statut consultatif des organisations non gouvernementales qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance, en application de la résolution 2008/4 du Conseil

Le Conseil économique et social décide, conformément à sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, et rappelant sa décision 2013/222 du 18 juillet 2013, de réadmettre au statut consultatif les 21 organisations non gouvernementales ci-après, qui ont présenté leurs rapports quadriennaux en souffrance[3] :

Airline Ambassadors International

All India Shah Behram Baug Society for Scientific and Educational Research

Association jeunesse action développement

[3] Le Comité a accusé réception du rapport quadriennal de l'organisation non gouvernementale Relief International, qui a été présenté après la date limite du 1er mai 2014, et prévoit de l'examiner à sa session ordinaire en janvier 2015 en vue de recommander au Conseil de rétablir le statut consultatif de cette organisation. Ce statut avait été suspendu pour un an par le Conseil en juillet 2013 car l'organisation n'avait pas présenté son rapport en retard pour la période 2008-2011.

Christian Conference of Asia

Droit à l'énergie SOS futur

Environnement et développement du Tiers Monde

European Federation of Older Students at Universities

Fondation Alulbayt

Human Rights Information and Training Center

Institute for Interreligious Dialogue

Links Incorporated

Mahila Dakshata Samiti

Mountain Institute

Mountain Women Development Organization

National Council of Women of Thailand

Nigeria-Togo Association

Non-Governmental Organizations' Coordinating Committee

One World Trust

Organisation mondiale des anciens élèves de l'enseignement catholique

Planetary Association for Clean Energy

Service for Peace

Projet de décision IV
Retrait du statut consultatif d'organisations non gouvernementales en application de la résolution 2008/4 du Conseil

Ayant confirmé à la reprise de sa session, en mai 2014, que le Secrétariat avait rappelé aux organisations non gouvernementales qui n'avaient toujours pas présenté leurs rapports quadriennaux et dont le statut avait été suspendu par le Conseil économique et social en application de sa décision 2013/223 du 18 juillet 2013 qu'elles étaient tenues d'établir des rapports, les avait averties des conséquences du non-respect de cette obligation après le 1er mai 2014 et avait fait suivre les derniers rappels aux missions permanentes des États Membres dans lesquels ces organisations étaient domiciliées, le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil d'adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil économique et social décide, en application des dispositions de sa résolution 2008/4 du 21 juillet 2008, et rappelant sa décision 2013/223 du 18 juillet 2013, de retirer immédiatement le statut consultatif aux 129[4] organisations non

[4] Le Comité a recommandé de retirer l'organisation non gouvernementale Relief International de la liste des organisations dont le statut consultatif serait retiré et de reporter à sa session ordinaire, en janvier 2015, l'examen du rapport quadriennal de cette organisation pour la période 2008-2011, en vue de recommander au Conseil de rétablir par la suite le statut consultatif de Relief International.

gouvernementales énumérées ci-après, et prie le Secrétariat d'en aviser les intéressées.

Académie internationale d'astronautique

Action pour le développement de l'agriculture et de la pêche avec protection environnementale de Likende

Actions on Gender, Citizenship and Development

Admiral Family Circle Islamic Community

Advisory Network for African Information Society

African Institute for Democracy

African Youth Network for Sustainable Development

Agudas Israel World Organization

Ahmedabad Women's Action Group

All About Social, Educational, Rights Foundation

Alliance for Marriage

American Society for Training and Development

Annai Educational Society

Asociación Internacional de Presupuesto Público

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Association algérienne pour la planification familiale

Association Cœur africain

Association femme et développement

Association for Sustainable Community Development

Association François-Xavier Bagnoud

Association internationale des avocats de la défense

Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille

Association nationale de volontariat « Touiza »

Association of Organizations for Social and Educational Assistance

Association Tunisie-Méditerranée pour le développement durable

Association tunisienne de lutte contre les MST/sida

Association tunisienne de prévention de toxicomanie

Association tunisienne des auberges et tourisme de jeunes

Association tunisienne des femmes démocratiques

Association VERSeau Développement

Avocats sans frontières (France)

Catholic Daughters of the Americas

Center for Development Services

Center for International Rehabilitation

Center for Victims of Torture

Centre béninois pour le développement des initiatives à la base

Centre for the Study of Administration of Relief

Centro de Información y Educación para la Prevención del Abuso de Drogas

Charitable Society for Social Welfare

Chernobyl Union International

Child Rights Action Coalition

Chilean Corporation for Children Youth Rights

Chintan Environmental Research and Action Group

Citizens' Movement for Environmental Justice

Collectif des organisations des jeunes solidaires du Congo – Kinshasa

Colonie des pionniers de développement

Comité de Apoyo a los Trabajadores Agrícolas

Comité national d'entraide de la jeunesse et de l'enfance

Computer Professionals for Social Responsibility

Dogal Hayati Koruma Dernegi: Society for the Protection of Nature

DrugScope

Earthcorps

Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal

Fédération internationale d'astronautique

Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie

Federation of Balkan Turks and Associations for Emigrées

Forest Alliance of British Columbia

Foundation for Human Rights Initiative

Foundation Partners for Local Development

Fundación « 8 de Marzo » para la Promoción de Mujeres y Jóvenes

Fundación Guayasamín

Fundación Huancavilca

Fundación Proyecto de Paz Mundial

Geriatrics Care Foundation of Pakistan

Global Fund for Children

Gorakhpur Environmental Action Group

Green Front of Iran

Health for Humanity

Hudson Institute

India Vision Foundation

Iniciativa Ciudadana ¡Basta Ya!

Institute for Environment and Development Studies (Friends of the Earth Bangladesh)

International Centre for Study and Development

International Children's Dream Foundation

International Council of Prison Medical Services

International Rural Housing Association

ISIS International (Chile)

Islamic Centre England

Ittijah : Union of Arab Community Based Associations

Jigyansu Tribal Research Centre

Junior Achievement Worldwide

Kenya Medical Women's Association

Knights of the Southern Cross (Australia)

Latin American Iron and Steel Institute

Lay Movement for Latin America

Learning and Development – Kenya

Life Institute

Ligue burundaise des droits de l'homme

Ligue pour l'éducation de la femme et de l'enfant

Lokmanya Public Charitable Trust

Morality in Media

National Association of University Women of Romania

National Coalition for Haitian Rights

National Women's Studies Association

Network of Human Development

NRO Frauenforum Entwicklungspolitisches Netzwerk

ODHIKAR

One World International

Organisation pour la promotion et la protection des droits de la femme et de l'enfant au Burundi

Peaceways: Young General Assembly

Physicians for Peace

Radin Institute for Family Health Education and Promotion

Reach the Children

Rehabilitation and Development Organization for Landless

Rencontres : International Association of French-speaking Anglicans and Episcopalians

Research Institute for Enhancing Women's Lives

Romanian Youth Association for United Nations

Russian Public Movement « For Civil Rights »

Santé de la reproduction pour une maternité sans risque

School of Human Genetics and Population Health

Scouts tunisiens

South-North Development Initiative

Thailand Environment Institute

Together Foundation for Global Unity

Turtle Island Restoration Network

Union of Arab Banks

Union of Kuwaiti Women Associations

Vision mondiale Canada

Voluntary Action Network India

W. Haywood Burns Environmental Education Center

Women Action

Women's Cultural and Social Society

Women's Rights Association against Discrimination

Women's Rights Movement of the Philippines

Women's Shadow Parliament (Kenya)

Women's Solidarity Association of Iran

World Alliance of Reformed Churches

World Confederation of Teachers

World Organization for Education, Science and Development

Projet de décision V
Calendrier et ordre du jour provisoire de la session de 2015 du Comité chargé des organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social :

a) Décide que la session ordinaire de 2015 du Comité chargé des organisations non gouvernementales se tiendra du 26 janvier au 3 février et le 13 février et que la reprise de la session aura lieu du 26 mai au 3 juin et le 12 juin;

b) Approuve l'ordre du jour provisoire de la session de 2015 du Comité tel qu'il figure ci-après.

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
    a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;
    b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement;
    c) Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
    a) Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général et spécial auprès du Conseil dont l'examen a été reporté;
    b) Examen des rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.
5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.
6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, s'agissant notamment du processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
    a) Processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales;
    b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail officieux;

c) Questions connexes diverses.

7. Examen des rapports spéciaux.

8. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.

9. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2016 du Comité.

10. Adoption du rapport du Comité.

Projet de décision VI
Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2014

Le Conseil économique et social prend acte du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2014.

II. Demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement et rapports quadriennaux reçus d'organisations non gouvernementales

2. Le Comité a étudié le point 3 a) de son ordre du jour, intitulé « Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures » et le point 3 b), intitulé « Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement », de sa 16e à sa 29e séance, du 19 au 28 mai et le 6 juin 2014. Il était saisi des documents et documents de séance suivants :

a) Mémorandums du Secrétaire général transmettant les nouvelles demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2014/R.2/Add.22 à 37);

b) Mémorandum du Secrétaire général transmettant les demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2014/R.3/Add.1);

c) Récapitulatif des demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales, dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures du Comité tenues entre 2008 et 2014 (E/C.2/2014/CRP.7);

d) Mémorandum du Secrétaire général transmettant les demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales dont le Comité a reporté l'examen lors de sessions antérieures (E/C.2/2014/CRP.8);

e) Mémorandums du Secrétaire général transmettant les demandes de changement de nom reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2014/CRP.9 et CRP.10).

A. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures

3. Le Comité a examiné le point 3 a) de son ordre du jour, intitulé « Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures », de sa 16e à sa 28e séance, du 19 au 28 mai 2014. Il a étudié 192 demandes d'admission au statut consultatif dont il avait reporté l'examen lors de sessions antérieures.

Demandes faisant l'objet d'une recommandation favorable

4. Le Comité a recommandé au Conseil d'octroyer le statut consultatif à 58 organisations non gouvernementales [voir chap. I, projet de décision I, par. a)] :

Statut consultatif spécial

African Network for Environment and Economic Justice

African Views Organization

All Christians Welfare Association

Allied Rainbow Communities International

Arab Association for Human Rights

Association des populations des montagnes du monde

Association espagnole pour le droit international des droits de l'homme

Bible Hill Youth Club

British Columbia Civil Liberties Association

Cameroon Association for the Defence of the Victims of Accident

Casa Generalizia della Societa' del Sacro Cuore

Center for Global Nonkilling

Center for Health, Human Rights and Development

Clefsdufutur.org-ONG-CDF.org-Groupe G6

Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun

Coalition internationale des sites de conscience

Conselho Federal da Ordem dos Advogados do Brasil

Dharma Drum Mountain Buddhist Association

Dialogue interreligieux monastique

European Humanist Federation

F N Forbundet

Fondation Ford

Forum international des femmes

Foundation for Amity and Nation Solidarity

Foundation for Released Prisoners

Generation Initiative for Women and Youth Network

Global South Watch

Grupo de Mujeres de la Argentina – Foro de VIH, Mujeres y Familia

Human Life International

IDEAS for Us

Initiative for Change

InnerCity Mission of Christ Embassy

International Career Support Association

International Federation of Liberal Youth

International Justice Resource Center

International Mediation Institute

International Partnership for Human Rights

International Prison Chaplains' Association

Internet Association of Kazakhstan

Jewish Voice Ministries International

John D. and Catherine T. MacArthur Foundation

Korea Differently Abled Federation

Labour, Health and Human Rights Development Centre

Lebanese American Renaissance Partnership

Mobility International USA

Operation Mercy

Organizzazione Internazionale Protezione Animali

Pure in Heart – America

Ray of Hope

Réseau international des "roits humains

Strategic Alignment of Like Minds

Union des nations pour l'enseignement, la science universelle et les droits de l'homme

Vivegam Godfrey

Women's Division of the General Board of Global Ministries of the United Methodist Church

World Future Council Foundation

Yemen Family Care Association

Zala briviba

Zoological Society of London

Demandes dont l'examen est reporté

5. Le Comité a décidé de reporter l'examen des demandes d'admission des 102 organisations non gouvernementales ci-après en attendant de recevoir les réponses aux questions qu'il leur a posées lors de la reprise de sa session de 2014 :

Action on Armed Violence

Active Help Organization

Advocates for International Development

AFD International Belgium

African Rights Initiative International

Afrikaanse Forum vir Burgerregte

Al-Dameer Association for Supporting Prisoners and Human Rights

All-Ukrainian Association of Civil Organizations « Union of Armenians of Ukraine »

Al-Marsad, Arab Centre for Human Rights in the Golan Heights

Ambedkar Center for Justice and Peace

APMM Company

Asia Center for Human Rights

Asia Journalist Association

Association for Trauma Outreach and Prevention

Assyrian National Congress

Avocats sans frontières

Bahrain Young Ladies Association

Boy With a Ball Ministries

Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental

Business and Professional Women Voluntary Organization – Sudan

Center for Constitutional Rights

Center for Media and Peace Initiative

Child Rights Information Network

Christian Solidarity Worldwide

Collectif des familles de disparu(e)s en Algérie

Comité pour la protection des journalistes

Congrès national des Arméniens occidentaux

Earth Charter Associates

ECCO2 Corp

ELA-Equipo Latinoamericano de Justicia y Género

Equal Rights Trust

Fondation Akshaya Patra

Freedom from Hunger

Freedom Now

F W de Klerk Foundation Trust

Geneva Institute for Human Rights

Global Institute for Water, Environment and Health

Global Network for Rights and Development

HAQ: Centre for Child Rights

Hokok Coalición Internacional contra la Impunidad

India Media Centre

Institut de Drets Humans de Catalunya

Institute for Human Rights and Business

Institute of Development Studies

International Association of Genocide Scholars

International Coalition to Ban Uranium Weapons

International Dalit Solidarity Network

Internationale Vrije Vrouwen Stichting

International Falcon Movement – Socialist Educational International

International Green Economy Association

International Human Rights Commission Relief Fund Trust

Iran Human Rights Documentation Center

Islamic African Relief Agency

Islamic Research and Information Artistic and Cultural Institute

James Madison University

Jewish Renaissance Foundation

Kasheer Foundation

Korean Bar Association

Kuki Organization for Human Rights Trust

Leadership Foundation

Let’s Breakthrough

Mother Helpage (Royaume-Uni)

Muslim Aid

Muslim Hands

National Center for Civil and Human Rights

National Secular Society

National Women’s Welfare Society Darwha

New Era Educational and Charitable Support Initiative

New World Hope Organization

Nigerian Diaspora Youths Movement for Peace and Development International Organization

North Korea Intellectuals Solidarity

Palestinian Return Centre

Palpung Munishasan Dharmachakra Sangh

Peace and Hope International

Peer Consultants

Population Matters

Profesionales por la Ética

Rehabilitators

Réseau international de solidarité « Femmes sous lois musulmanes »

Scandinavian Institute for Human Rights Norway

Segretariato Permanente dei Premi Nobel per la Pace

Shah Maqeem Trust

Sheikh Eid Bin Mohammad Al Thani Charitable Association

Simons Foundation

Skyian Welfare Organization

Sonke Gender Justice Network

Stichting Global Human Rights Defence

Stichting War Child

Survivor’s Network of those Abused by Priests

Swadhikar

Treatment and Rehabilitation Center for Victims of Torture

United Hatzalah

United Sikhs

Virtual Activism

West Africa Centre for Peace Foundation

Women's Information Center

World Association for al-Azhar Graduates

Young Women's Christian Association of the United States of America

Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights

Youth Foundation of Bangladesh

Youth of European Nationalities

Zaka Rescue and Recovery

Allied Rainbow Communities International

6. À sa 20e séance, tenue le 21 mai 2014, le Comité a examiné la demande d'admission de l'organisation non gouvernementale Allied Rainbow Communities International.

7. À la même séance, le représentant du Maroc a demandé à l'organisation si elle estimait que l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle étaient des droits universels énoncés dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Sa question a été suivie d'une déclaration du représentant de la Belgique, qui a considéré que, compte tenu de l'histoire et de l'expérience du Comité, qui avait pour habitude de ne pas accorder de statut consultatif aux organisations de lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, il n'était pas nécessaire d'attendre plusieurs sessions avant de conclure que la demande de cette organisation serait rejetée pour des raisons indépendantes de la résolution 1996/31 du Conseil. En outre, le Gouvernement canadien avait affirmé que l'action de l'organisation en matière de lutte contre la discrimination contribuerait à bien des égards aux travaux du Conseil. Le représentant de la Belgique a demandé que le Comité recommande l'octroi du statut consultatif à cette organisation, conformément à l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil. Le représentant de la Fédération de Russie, appuyé par le représentant du Maroc, a souligné que la demande de l'organisation n'était inscrite à l'ordre du jour du Comité que depuis un an et qu'il était inquiétant qu'un membre demande un vote après qu'un autre membre avait posé des questions à l'organisation. Il a par conséquent demandé au représentant de la Belgique de retirer sa demande de vote. Ce dernier ne l'a pas fait, et la Présidente a procédé au vote.

8. Le Comité a recommandé l'octroi du statut consultatif à l'organisation non gouvernementale en question à l'issue d'un vote par appel nominal, par 7 voix contre 6, avec une abstention. Quatorze des 19 membres du Comité étaient présents et ont voté. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Belgique, Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Israël, Pérou, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du)

Ont voté contre :

Chine, Fédération de Russie, Maroc, Mozambique, Sénégal, Soudan

Se sont abstenus :

Inde

Étaient absents :

Burundi, Cuba, Kirghizistan, Nicaragua, Pakistan

9. Le vote a été suivi de déclarations de la part de certains États Membres. Le représentant du Pakistan, appuyé par les représentants du Soudan et du Maroc, a soutenu qu'il était entré dans la salle avant la fin du vote et qu'il aurait donc dû être autorisé à y prendre part. La Présidente a expliqué qu'il s'agissait d'un vote par appel nominal et que chaque délégation devait être présente dans la salle lorsque son nom était appelé. Le représentant de la Fédération de Russie a expliqué que sa délégation avait voté contre l'octroi du statut consultatif à l'organisation en question parce que ce qui s'était passé ce jour-là constituait un précédent; en effet, un membre du Comité avait soudainement demandé un vote sans laisser aux autres membres le temps d'examiner la demande de l'organisation. Il s'agissait d'un coup porté à la confiance placée dans les activités du Comité, et il faudrait des années pour restaurer cette confiance. Ce représentant s'est également demandé à quel instrument juridique on pouvait recourir dans une situation où un membre du Comité était présent dans la salle mais n'avait pas eu la possibilité de voter. Le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a déclaré qu'en l'absence d'un consensus, sa délégation avait voté en faveur de l'organisation parce que la législation nationale de son pays interdisait toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou sur des motifs économiques, sociaux ou autres. La représentante d'Israël s'est déclarée convaincue que l'organisation contribuerait aux travaux du Conseil. Le représentant de la Chine a souligné que le consensus devrait rester la principale méthode de travail du Comité et a appelé ses membres à poursuivre les consultations plutôt que de recourir à un vote.

Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental

10. À sa 24e séance, le 23 mai, le Comité a examiné la demande du Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental.

11. À la même séance, le représentant du Maroc a dit que, dans ses réponses aux questions posées pendant la précédente session du Comité, l'organisation avait une fois encore attaqué la souveraineté et l'intégrité territoriale du Maroc et abordé de nombreux sujets ne relevant pas de la compétence du Conseil, au lieu de se concentrer sur la promotion et la protection des droits de l'homme. Il a également dit que l'organisation prenait le prétexte des droits de l'homme pour mener contre le Maroc des activités à motivations politiques et s'ingérer dans les affaires intérieures du pays, violant de ce fait la résolution 1996/31 du Conseil.

12. La représentante de l'Algérie, participant aux travaux en qualité d'observatrice, a présenté une motion d'ordre et dit que le représentant du Maroc politisait les travaux du Comité. Le représentant du Maroc a également présenté une motion d'ordre et répondu que la délégation marocaine avait toujours demandé instamment à l'organisation en question de ne pas s'engager dans des domaines, sujets à controverse, qui relevaient de la compétence du Conseil de sécurité et non de celle du Conseil économique et social. Il a à nouveau demandé que la demande soit classée par consensus, ce à quoi la représentante des États-Unis d'Amérique s'est opposée, soulignant que la délégation américaine soutenait ardemment la

société civile et que l'organisation satisfaisait aux critères d'accréditation énoncés dans la résolution 1996/31 du Conseil économique et social. Elle a également souligné que l'appui de son pays à la demande ne correspondait pas à une position politique sur la question du Sahara occidental. Le représentant du Maroc a constaté qu'il n'existait pas de consensus permettant de classer la demande.

13. À l'issue des débats, des questions ont été posées à l'organisation par les représentants du Maroc et du Sénégal et l'examen de la demande a été reporté à la session suivante.

Congrès national des Arméniens occidentaux

14. À sa 24e séance, le 23 mai, le Comité a examiné la demande du Congrès national des Arméniens occidentaux.

15. À la même séance, le représentant de la Turquie a posé des questions sur les activités de l'organisation, puis le représentant de l'Arménie, participant aux travaux en qualité d'observateur, a fait une déclaration dans laquelle il a souligné l'importance de la contribution et de la participation de l'organisation aux activités de l'Organisation des Nations Unies et regretté qu'un membre du Comité continue d'appliquer une stratégie sélective et discriminatoire en examinant les demandes présentées par des groupes de la société civile et ne cesse de poser des questions aux organisations de la diaspora arménienne. Le représentant de l'Arménie a à nouveau demandé que la demande de l'organisation soit examinée dans un esprit constructif et en toute impartialité.

16. Le représentant de la Turquie a dit que son pays tenait à débattre les questions relatives à la réconciliation dans un esprit de tolérance, d'empathie et de compréhension, et encouragé l'organisation à poursuivre ses activités en Turquie. Il a également dit que les informations figurant sur le site Web de l'organisation permettaient de douter que celle-ci respecte les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté garantis par la Charte des Nations Unies. Il a souligné que la Turquie adoptait toujours une attitude constructive et impartiale à l'égard de la participation des organisations non gouvernementales aux activités de l'Organisation des Nations Unies, et ajouté qu'il était normal de demander des éclaircissements aux organisations aux premiers stades de l'examen de leur demande. Il a dit que la Turquie ne s'opposait pas à l'octroi du statut consultatif aux organisations non gouvernementales arméniennes et était prête à collaborer avec tous les États Membres dont des organisations non gouvernementales avaient présenté des demandes. Des questions ont été posées à l'organisation et le Comité a décidé de reporter l'examen de la demande.

Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights

17. À sa 25e séance, le 23 mai, le Comité a examiné la demande de l'organisation non gouvernementale Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights.

18. À la même séance, le représentant du Maroc s'est dit préoccupé eu égard aux rapports financiers de l'organisation et a demandé des éclaircissements sur les opérations financières ayant déjà fait l'objet de débats. La représentante de la Belgique a constaté avec regret qu'aux sessions précédentes, l'examen des demandes de plusieurs organisations actives dans le domaine des droits liés à la sexualité et à la procréation avait été systématiquement reporté, notamment celle de

l'organisation en question. Elle a rappelé que le Comité devait pleinement tenir compte de la diversité des organisations non gouvernementales, conformément à la résolution 1996/31 du Conseil. Elle a dit que l'organisation satisfaisait aux critères devant être remplis pour que le statut consultatif auprès du Conseil soit octroyé, conformément à la résolution, et qu'elle contribuerait utilement aux activités du Conseil, notamment en ce qui concernait l'autonomisation des femmes et des filles. Enfin, elle a dit que la demande de l'organisation avait été examinée par le Comité à plusieurs sessions, que l'organisation avait répondu à de nombreuses questions et que la Belgique demandait en conséquence que des mesures soient prises sans délai pour recommander que l'organisation soit dotée du statut consultatif en application de l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil.

19. Le représentant du Maroc a dit que sa délégation soulevait une question légitime concernant les opérations financières de l'organisation et que des éclaircissements figureraient dans l'état financier que l'organisation aurait établi sans tarder. Le représentant du Soudan a dit qu'il appuyait les vues du représentant du Maroc et soulevé un point de procédure, rappelant la pratique coutumière selon laquelle du temps était accordé aux consultations susceptibles d'être tenues au sein du Comité et avec les capitales avant l'organisation d'un vote.

20. Le représentant du Canada, participant aux travaux en qualité d'observateur, a dit que l'organisation avait présenté sa demande de nombreuses années auparavant et répondu consciencieusement aux questions posées par le Comité et qu'en conséquence le Canada appuierait l'octroi du statut consultatif à l'organisation. La représentante d'Israël a dit que sa délégation était satisfaite des réponses données par l'organisation et appuyait la demande formulée par la Belgique concernant l'organisation d'un vote. Le représentant du Maroc a à nouveau demandé que l'examen de la demande soit reporté. Le représentant du Soudan a dit que les délégations étaient poussées à octroyer le statut consultatif à une organisation alors que certains membres du Comité continuaient d'exprimer des réserves et s'est inquiété que cela constitue un précédent dans les travaux du Comité. Le représentant du Pakistan a dit que sa délégation pourrait voter contre l'octroi du statut consultatif à l'organisation à cause des contradictions apparentes constatées dans les réponses données par l'organisation aux questions posées par le Comité, ainsi que du nom de l'organisation.

21. À l'issue d'un vote par appel nominal, la répartition des voix était la suivante : 7 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention. Quinze des 19 membres du Comité étaient présents et ont voté. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Belgique, Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Inde, Israël, Pérou, Turquie

Ont voté contre :

Chine, Fédération de Russie, Maroc, Nicaragua, Pakistan, Sénégal, Soudan

Se sont abstenus :

Kirghizistan

Étaient absents :

Burundi, Cuba, Mozambique, Venezuela (République bolivarienne du)

22. À l'issue du vote, le Comité a décidé de reporter l'examen de la demande.

Demande faisant l'objet d'une recommandation défavorable

Centro para la Apertura y el Desarrollo de América Latina

23. À la 23e séance, le 22 mai 2014, le représentant de Cuba a fait une déclaration dans laquelle il a formulé plusieurs objections à l'encontre de l'octroi du statut consultatif à l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarrollo de América Latina (Fundación CADAL). Il a dit que Gabriel Salvia, Président et Directeur général de l'organisation, était lié à des organisations terroristes américano-cubaines établies en Floride (États-Unis), telles que Directorio Democrático Cubano, et l'un des membres de celle-ci, Orlando Gutiérrez Boronat, membre de deux organisations ayant perpétré des actes terroristes contre Cuba. Dans le cadre de l'une de ces organisations, Organización para la Liberación de Cuba, Boronat avait collaboré avec Pedro Crispín Remón, qui, en accord avec le Bureau d'enquête fédéral (FBI), avait, en 1980, à New York, tué Félix García, diplomate cubain, et était impliqué dans le meurtre d'un émigrant cubain, José Luis Negrín, commis dans le New Jersey. En outre, Salvia restait lié à Ángel de Fana, qui était impliqué dans une tentative de meurtre commise à l'encontre du Président Hugo Chávez.

24. Le représentant de Cuba a dénoncé les activités subversives menées de longue date par l'organisation contre Cuba et les pays suivants : la Bolivie (État plurinational de), l'Équateur et le Venezuela (République bolivarienne du). Il a également dit que l'organisation avait couvert des activités, menées par des éléments financés par des gouvernements étrangers, favorisant la subversion interne et le changement de régime à Cuba. Selon les informations figurant dans la demande, 71 % du financement de l'organisation provenait de l'agence National Endowment for Democracy, financée par le Gouvernement américain et chargée d'exécuter les grandes orientations de la politique étrangère de celui-ci. Sur le site de l'agence, il était confirmé que l'organisation avait reçu des fonds destinés à financer des projets subversifs à Cuba et que cette tendance s'était poursuivie ces dernières années.

25. Enfin, le représentant de Cuba a dit que l'objectif de l'organisation était de commettre des actes profondément contraires à l'esprit de la Charte, notamment des actes à motivation politique à l'encontre d'États Membres. En conséquence, l'organisation ne satisfaisait pas aux critères établis par le Conseil dans sa résolution 1996/31, et ne devait pas être dotée du statut consultatif auprès du Conseil, dans la mesure où elle ne contribuerait pas aux activités de l'Organisation des Nations Unies de façon positive et efficace.

26. Les représentants de la Chine, de la Fédération de Russie, du Nicaragua, du Sénégal, du Soudan et du Venezuela (République bolivarienne du) et les représentants de la Bolivie (État plurinational de) et de l'Équateur, participant aux travaux en qualité d'observateurs, ont exprimé leur soutien au représentant de Cuba.

27. À la 23e séance, le 22 mai 2014, le représentant de Cuba a demandé au Comité de se prononcer sur cette demande à la fin de la reprise de la session, conformément à la procédure régulière établie par le Conseil dans sa résolution 1996/31, l'objectif étant de donner aux délégations le temps nécessaire pour consulter les capitales.

28. À sa 28e séance, le 28 mai 2014, le Comité a à nouveau examiné la demande de l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarrollo de América Latina.

29. À la même séance, le Comité a examiné une réponse, reçue le 26 mai 2014, aux questions posées à l'organisation le 22 mai 2014, en application du paragraphe 15 de la résolution 1996/31 (voir annexe I). La représentante de Cuba a dit que sa délégation considérait que cette réponse confirmait que les activités de l'organisation portaient atteinte aux principes de la Charte, et qu'en conséquence l'organisation ne satisfaisait pas aux critères énoncés dans la résolution 1996/31 du Conseil.

30. La délégation de Cuba a demandé que le Comité se prononce sans délai sur la question de savoir s'il recommandait ou non au Conseil d'octroyer le statut consultatif à l'organisation, en application de l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil. La représentante d'Israël a dit qu'elle comprenait que la délégation de Cuba avait demandé que la demande soit classée et ajouté que, par le passé, lorsque le Comité avait demandé que le statut consultatif soit octroyé et que le vote avait été défavorable, le Comité n'avait pas classé la demande mais en avait reporté l'examen.

31. La représentante des États-Unis a dit que les États-Unis appuyaient ardemment la société civile partout dans le monde, notamment la participation pleine et entière de celle-ci aux instances internationales pertinentes. La délégation américaine considérait que le fait que le statut consultatif soit accordé par le Comité chargé des organisations non gouvernementales au plus grand nombre possible d'organisations non gouvernementales crédibles était essentiel pour qu'elles puissent se faire mieux entendre. La résolution 1996/31 du Conseil contenait une liste de différents critères auxquels les organisations devaient satisfaire pour pouvoir être admises au statut consultatif auprès du Conseil. La délégation américaine considérait que l'organisation en question satisfaisait à ces critères. L'appui apporté par les États-Unis à la demande de l'organisation concernant l'admission au statut consultatif ne correspondait pas à un parti pris sur des questions politiques. La représentante des États-Unis a dit que l'examen de la demande devait être reporté à la session suivante pour donner à l'organisation la possibilité de répondre dans un délai raisonnable aux allégations formulées à son encontre.

32. À l'issue d'un vote par appel nominal, l'octroi du statut consultatif à l'organisation non gouvernementale n'a pas été recommandé, par 10 voix contre 3, et 3 abstentions. Sur les 19 membres du Comité, 16 étaient représentés, dont 13 étaient présents et ont voté. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Israël

Ont voté contre :

Burundi, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Inde, Nicaragua, Pakistan, Sénégal, Soudan, Vénézuela (République bolivarienne du)

Se sont abstenus :

Belgique, Maroc, Pérou

Étaient absents :

Kirghizistan, Mozambique, Turquie

33. Après le vote, le représentant de la Belgique a fait une déclaration, dans laquelle il s'est dit déçu que plus de temps n'ait pas été accordé à l'examen de la

demande. La délégation belge avait décidé de s'abstenir à cause des allégations formulées et des vues exprimées par certains pays.

34. La représentante des États-Unis a dit que la délégation américaine acceptait le résultat du vote, à l'issue duquel le Comité avait recommandé que le statut consultatif ne soit pas octroyé à l'organisation. La délégation américaine considérait que la question mise aux voix sur le fait de savoir si le Comité recommandait que le statut consultatif soit accordé à la fondation CADAL n'avait pas pour conséquence le classement de la demande et que, compte tenu de la formulation de la question, le Comité n'avait pas souhaité recommander l'octroi du statut consultatif à l'organisation au moment du vote. Le classement de la demande n'avait pas été décidé et l'examen de la demande devait être reporté. La délégation américaine considérait également que si c'était sur le classement de la demande que le vote portait, les termes de la question posée au Comité auraient dû avoir trait à ce sujet. L'examen de la demande devait être reporté.

35. À l'issue du vote, le Comité a décidé de ne pas recommander l'octroi du statut consultatif à l'organisation.

B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement

36. De sa 16e à sa 19e séance, les 19 et 20 mai, le Comité a examiné le point 3 b) de l'ordre du jour, intitulé « Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement ». Au total, il a examiné 151 nouvelles demandes d'admission au statut consultatif.

Nouvelles demandes faisant l'objet d'une recommandation favorable

37. Sur les 151 organisations non gouvernementales dont les demandes avaient été reçues, le Conseil a recommandé que le statut consultatif auprès du Conseil soit octroyé aux 100 suivantes [voir chap. I, projet de décision I, par. a)] :

Statut consultatif spécial

African Heritage Foundation Nigeria

Afro-European Medical and Research Network

All-Ukrainian Public Organization « Christian Rehabilitation Centers Association, for Drug and Alcohol Addicted People »

American Jewish Joint Distribution Committee

American Psychiatric Association

Americans for Democracy and Human Rights in Bahrain

Amity Foundation

Armenian Young Lawyers Association

Asia Pacific Basin for Energy Strategies Association

Asociación Interamericana para la Defensa del Ambiente

Asociatia Pakiv Romania

Association africaine de l’eau

Association internationale des droits de l’homme

Awesome Treasures Foundation

Bakhtar Development Network Switzerland

Bibliothèques sans frontières

BioRegional Development Group

Blue Planet Project

Center for Women and Development

Centre for African Israeli Friendship

Centre for Science in the Public Interest

Centre pour le développement socioéconomique

Centro de Culturas Indígenas del Perú

Centro de los Derechos del Migrante

Centro de Promoción y Defensa de los Derechos Sexuales y Reproductivos

Confédération des organisations familiales de l’Union européenne

Criminologists without Borders

Donne in Rete contro la Violenza

Eesti Naisteühenduste Ümarlaua Sihtasutus

End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes

Escuela Cultura de Paz

Exodus Cry

Feminenza North America

Fondation d’entreprise Sanofi espoir

Fondazione Cassa di Risparmio di Torino

Friends of Farm Workers

Fund for the City of New York

Fundación Cooperadora de la Nutrición Infantil

Fundación Lonxanet para la Pesca Sostenible

Fundación Pro Humanæ Vitæ

Getting Out By Going In

Gleichmass

Global Alert for Defence of Youth and the Less Privileged

Global Education Motivators

Global Footprint Network

Global Voices

Heungsadahn

Human First

IBON International Foundation

Institute for Advanced Sustainability Studies

Instituto da Criança

Instituto Humanitare

International Automotive Lighting and Light Signalling Expert Group

Inwelle Study and Resource Centre

Jeunesse technologie développement

Kanchi

Kulturverein – IDEA Society

Lotus World

Martin und Gerda Essl Sozialpreis gemeinnützige Privatstiftung

Mines Advisory Group

National Association of Drug Court Professionals

National Seniors Australia

New Reality International

Non-Commercial Partnership on Joining of Creditors « World Organization of Creditors »

Onkod Relief and Development Organization

Organisation internationale pour les pays les moins avancés

Pace University

Peace Brigades International Switzerland

Peace on Earth Advocacy Center

Plate-forme pour la coopération internationale sur les sans-papiers

PLURIELS, Centre de consultations et d’études ethno-psychologiques pour migrants

Project Chernobyl

Raad Rehabilitation Goodwill Complex

Registered Trustees of the Friends of AIDS Support Trust

Research and Development Centre, Nepal

Réseau algérien pour la défense des droits de l’enfant

Réseau des organisations féminines d'Afrique francophone

Réseau océan mondial

Save the Climat

Scientific Association of Youth Political Scientists

Sihtasutus Eesti Inimõiguste Keskus

Sillamäe Lastekaitse Ühing

Society of American Law Teachers

Soroptimist International of the South West Pacific

SpellAfrica Initiative

Stiftung Basel Agency for Sustainable Energy

Sudanese Women Parliamentarians Caucus

Sun Charity USA

Sylvia Earle Alliance

Tanzania Development Support

Transdiaspora Network

Universal Muslim Association of America

Vanier Institute of the Family

Waterkeeper Alliance

Women and Law in Southern Africa Research and Educational Trust

Women Thrive Worldwide

World Justice Project

Young Adult Institute

Youth Afrique Leadership Forum

Zomi Innkuan USA

Nouvelles demandes dont l'examen a été reporté

38. Le Comité a décidé de reporter l'examen des demandes des 51 organisations non gouvernementales ci-après en attendant de recevoir les réponses aux questions qu'il leur avait posées à la reprise de sa session de 2014 :

Access Now

Africa Unite

AGE Platform Europe

Apne Aap Women's Collective

Assyrian Aid Society of America

Center for Religion and Diplomacy

Centre catholique international de Genève

Centre Zagros pour les droits de l'homme

Comité Permanente por la Defensa de los Derechos Humanos

Comité scientifique de la physique solaire et terrestre

Computer and Communications Industry Association

Coordination des associations et des particuliers pour la liberté de conscience

Dalit Foundation – Ahmedabad

Droits de l'homme sans frontières

Fondation Alisos

Fondation Azad

Fondation Centro Latinoamericano de Derechos Humanos

Genre en action

Good Helpers

Hizmet Relief

Institut international de l'Ombudsman

Islamic Medical Association of North America

Kiyana Karaj Group

Kokkyo naki Kodomotachi

Korea Green Foundation

Lawfare Project

Legal Resources Centre

Medsin-UK

Middle East Children's Institute

Mittetulundusühing Fenno-Ugria Asutus

National Development Youth Club Jaran Wali Gali Poonch

National Organization for Marriage Education Fund

National Shooting Sports Foundation

Nobel Women's Initiative

Parents and Friends of Ex-Gays and Gays

People for Equality and Relief in Lanka

Perpetual Succour for Women & Children Initiative

Red de Seguridad y Defensa de América Latina Asociación Civil

Rural Development Institute

Senos Ayuda

Sikh Human Rights Group

Skillshare International (India) Trust

Société européenne de psychologie de la santé

Stichting Samenwerkingsverband IKV – Pax Christi

Stichting Soham Baba Mission

Trennungsväter

Tripura Foundation

Tronie Foundation

WARBE Development Foundation

Women's Freedom Forum

Zimbabwe Women Resources Centre and Network

Demandes de reclassement

39. À sa 21e séance, le 21 mai, le Comité a examiné trois demandes de reclassement du statut consultatif, dont deux nouvelles, qui figurent dans le document publié sous la cote E/C.2/2014/R.3/Add.1, et une dont l'examen avait été reporté, qui figure dans le document publié sous la cote E/C.2/2014/CRP.8. Il a décidé de recommander qu'une organisation non gouvernementale inscrite sur la Liste soit reclassée et dotée du statut consultatif spécial [voir chap. I, projet de décision I, al. b)].

40. À la même séance, le Comité a décidé de reporter l'examen de la demande de reclassement du statut des deux organisations non gouvernementales suivantes :

Conseil mondial d'éducation

Convention of Independent Financial Advisors

Demandes de changement de nom

41. À sa 26e séance, le 27 mai, le Comité a examiné trois nouvelles demandes de changement de nom présentées par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, ces demandes figurant dans le document publié sous la cote E/C.2/2014/CRP.9.

42. À la même séance, le Comité a décidé de prendre note du changement de nom de deux des organisations, Global Social Observatory et International Committee for Peace and Reconciliation, et de reporter la demande de la troisième, International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the Blessed Virgin Mary [voir chap. I, projet de décision I, al. c)].

43. Également à la même séance, le Comité a examiné deux demandes de changement de nom présentées par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, dont l'examen avait été reporté, ces demandes figurant dans le document publié sous la cote E/C.2/2014/CRP.10. Il a décidé de prendre note de la demande de changement de nom présentée par l'une des organisations, Alliance Defending Freedom, et reporté l'examen de la demande de l'autre, le Mouvement international des femmes pour la paix Suzanne Mubarak.

III. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

A. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil dont l'examen avait été reporté à la reprise de la session

44. À sa 26e séance, le 27 mai, le Comité était saisi d'un mémorandum du Secrétaire général contenant une compilation de rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général ou spécial auprès du Conseil et portant sur les activités qu'elles avaient menées pendant la période allant de 2000 à 2012, rapports dont l'examen avait été reporté lors de précédentes sessions du Comité (voir E/C.2/2014/CRP.15). Sur les 34 rapports, il a pris note de celui de l'organisation non gouvernementale ci-après [figurant sur la liste reproduite au chapitre I, projet de décision I, par. d)] :

Eurasian Harm Reduction Network (2009-2012)

45. Également à sa 26e séance, le Comité a décidé de reporter à nouveau l'examen des 33 rapports quadriennaux présentés par les 26 organisations non gouvernementales ci-après :

Amnesty International (2008-2011)

Armenian Assembly of America (2007-2010)

Asociatia Pro Democratia (2007-2010)

Católicas por el Derecho a Decidir (2009-2012)

Centrist Democrat International (1998-2001, 2002-2005, 2006-2009)

EarthRights International (2008-2011)

Fédération internationale des journalistes (2005-2008, 2009-2012)

Fédération internationale des PEN clubs (2006-2009)

France libertés : Fondation Danielle Mitterrand (2007-2010)

Freedom House (2007-2010)

Global Environmental Action (2009-2012)

Human Rights First (2007-2010)

Human Rights Watch (2009-2012)

Institut international de la presse (2001-2004, 2005-2008)

International Development Enterprises (India) (2009-2012)

International Shinto Foundation (2009-2012)

Mouvement international des femmes pour la paix Suzanne Mubarak (2007-2010)

National Council of Women of Thailand (2000-2003)

Reporters sans frontières international (2005-2008, 2009-2012)

Robert F. Kennedy Center for Justice and Human Rights (2009-2012)

SimplyHelp (2009-2012)

Society for Threatened Peoples (2001-2004, 2005-2008)

Syriac Universal Alliance (2007-2010)

Ukrainian World Congress (2003-2006, 2007-2010)

Union internationale de la jeunesse socialiste (2005-2008)

Unitarian Universalist Service Committee (2009-2012)

B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

46. À sa 26e séance, le 27 mai, le Comité a examiné le point 4 b) de son ordre du jour, intitulé « Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil ». Il était saisi de notes du Secrétaire général contenant 130 nouveaux rapports quadriennaux (voir E/C.2/2014/2/Add.22 à 28 et E/C.2/2014/CRP.11). Il a pris note des rapports quadriennaux de 128 de ces organisations [voir chap. I, projet de décision I, par. d)] et décidé de reporter l'examen des rapports des deux suivantes :

Society for Threatened Peoples (2009-2012)

Women for Women's Human Rights: New Ways (2009-2012)

47. À sa 26e séance, le 27 mai, le Comité a pris note de la présentation tardive des rapports quadriennaux des quatre organisations non gouvernementales ci-après, et observé que ces rapports seraient examinés à sa session ordinaire de 2015, au mois de janvier 2015[2, 3].

Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas

Associação Brasileira de Gays, Lesbicas e Transgeneros

Institut international de la presse

Relief International

C. Suspension du statut consultatif d'organisations non gouvernementales n'ayant pas présenté de rapport quadriennal pour une période ou plus

48. À sa 26e séance, le 27 mai, le Comité a examiné le point 6 c) de son ordre du jour, intitulé « Questions connexes diverses ». Le Secrétariat a informé le Comité que, conformément à la résolution 2008/4 du Conseil, il avait adressé plusieurs notifications aux organisations non gouvernementales qui avaient manqué à l'obligation de présenter un rapport quadriennal pour la période allant de 2009 à

2012 le 1er juin 2013 au plus tard. Il avait également demandé l'aide des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies des pays dans lesquels ces organisations avaient leur siège.

49. Conformément aux directives énoncées dans la résolution 2008/4 du Conseil, le Comité a adopté un projet de décision dans lequel il a recommandé au Conseil de suspendre, pour une période d'un an, le statut consultatif de 106 organisations non gouvernementales qui n'avaient pas présenté leur rapport quadriennal au 1er mai 2014 (voir chap. I, projet de décision II). Il a demandé au Secrétariat d'aviser les organisations non gouvernementales concernées de la suspension de leur statut consultatif et d'en informer les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies des pays dans lesquels ces organisations avaient leur siège.

D. Rétablissement du statut consultatif d'organisations non gouvernementales dont le statut avait été suspendu faute de présentation d'un rapport quadriennal

50. À sa 26e séance, le 27 mai, le Comité a décidé, en application de la résolution 2008/4 du Conseil et de la décision 2013/222 du Conseil, de recommander le rétablissement du statut consultatif de 21 organisations non gouvernementales à la suite de la réception de leurs rapports quadriennaux avant la fin de la période de suspension (voir chap. I, projet de décision III).

51. Les organisations non gouvernementales ci-après n'avaient pas présenté leurs rapports quadriennaux pour la période allant de 2008 à 2011 au 1er mai 2013 : Fédération des associations européennes de motocyclistes, Global Action Plan International et Fondation connaissance et liberté. Comme suite au manquement à cette obligation, le statut consultatif de ces trois organisations avait été suspendu par le Conseil en juillet 2013 pour une période d'un an, jusqu'en juillet 2014. À la session ordinaire, en janvier 2014, les organisations ont présenté les rapports au Comité, qui en a pris note [voir E/2014/32 (Part I), chap. I, projet de décision I, par. d)]. Le Conseil avait fait siennes les recommandations du Comité et le statut consultatif des trois organisations sera officiellement rétabli en vertu de l'approbation du Conseil, en juillet, à l'issue de la période de suspension.

E. Retrait du statut consultatif des organisations non gouvernementales n'ayant toujours pas présenté de rapport quadriennal

52. À la 26e séance, le 27 mai, le Secrétariat a informé le Comité que, conformément à la résolution 2008/4 du Conseil, il avait adressé plusieurs notifications aux organisations non gouvernementales qui figuraient déjà sur la liste des organisations dont le statut consultatif était suspendu pour un an faute d'avoir présenté un rapport quadriennal et qu'il n'avait pas reçu de réponse de 129 de ces organisations. Il l'a également informé qu'il avait demandé l'aide des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies des pays dans lesquels ces organisations avaient leur siège.

53. En conséquence, le Comité a décidé de recommander au Conseil de retirer le statut consultatif des 129 organisations non gouvernementales n'ayant toujours pas

présenté de rapport quadriennal, conformément aux directives énoncées dans la résolution 2008/4 du Conseil, tout en rappelant la décision 2013/223 de celui-ci (voir chap. I, projet de décision IV). Le Comité a demandé au Secrétariat d'aviser les organisations concernées du retrait de leur statut consultatif et d'en informer les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies des pays dans lesquels ces organisations avaient leur siège.

IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat

54. À sa 16e séance, le 19 mai, le Comité a examiné conjointement le point 5 de son ordre du jour, intitulé « Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat », le point 6, intitulé « Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil » et le point 8, intitulé « Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG ». Il a également entendu des membres du Secrétariat, qui ont présenté des exposés.

V. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil

55. À la 16e séance, le 19 mai, la Présidente du Comité a annoncé qu'avant chaque séance de questions-réponses de l'après-midi, le Service des organisations non gouvernementales tiendrait à la disposition du Comité une liste de toutes les organisations non gouvernementales inscrites à la séance. Les représentants des organisations figurant sur cette liste présents dans la salle de réunion seraient appelés à la tribune à partir de 17 heures, par ordre d'arrivée, de façon à permettre à chacun d'avoir toutes les chances d'être entendu par le Comité.

Recommandations relatives à l'amélioration des méthodes de travail du Comité

56. Des délégations ont demandé à disposer de plus de temps pour réfléchir aux éléments susceptibles de contribuer à améliorer les méthodes de travail du Comité. Des consultations informelles portant sur ces méthodes seraient organisées ultérieurement.

57. Dans une déclaration finale faite à la 28e séance du Comité, le 28 mai 2014, la représentante de la Belgique a dit que le Comité avait enregistré des avancées et que le taux d'octroi du statut consultatif avait globalement augmenté par rapports aux sessions antérieures. Toutefois, elle a regretté que le Comité ait à nouveau décidé de

reporter et d'approfondir l'examen de nombreuses demandes. La délégation belge était préoccupée par le fait que des organisations non gouvernementales intervenant dans les domaines des droits en matière de santé procréative et sexuelle, des droits des femmes, de l'égalité des sexes, de la liberté d'expression et des droits des minorités aient à nouveaux été ciblées, et la représentante de la Belgique a demandé aux futurs membres du Comité de pleinement tenir compte de la diversité des organisations non gouvernementales, conformément à la résolution 1996/31. Il incombait au Comité de garantir que la procédure d'octroi du statut consultatif soit juste, expéditive et non discriminatoire.

Questions connexes diverses

58. À la 16e séance, le 19 mai, la représentante de la Belgique, appuyée par la représentante d'Israël, a constaté avec préoccupation la décision unilatérale du Département de l'information du Secrétariat d'arrêter de couvrir les séances du Comité. Elle a dit qu'il incombait toujours au Département de couvrir les séances et que les communiqués de presse étaient essentiels pour garantir la transparence, l'application du principe de responsabilité et la mémoire institutionnelle. En effet, de nombreuses organisations non gouvernementales comptaient sur ces communiqués de presse et le Secrétariat devait leur offrir les moyens et l'information nécessaires; il s'agissait d'une obligation énoncée dans la résolution 1996/31 du Conseil.

59. La représentante des États-Unis a également constaté avec préoccupation la décision unilatérale du Département de l'information d'arrêter de couvrir les séances du Comité. Elle a dit que les communiqués de presse étaient essentiels pour garantir la transparence et l'application du principe de responsabilité ainsi que pour fournir un compte rendu exact de ce qui était dit en séance. Ces communiqués étaient également essentiels pour permettre aux États Membres et aux organisations non gouvernementales qui n'étaient pas en mesure d'assister aux séances de comprendre les décisions prises par le Comité. Elle a dit qu'il incombait au Département de couvrir les séances; il s'agissait en réalité d'une obligation énoncée dans la résolution 1996/31 du Conseil. Elle a rappelé que de nombreuses organisations non gouvernementales comptaient sur ces communiqués de presse et que le Secrétariat devait en conséquence assurer l'accès à l'information nécessaire.

60. Le Comité a décidé d'adresser une lettre à ce sujet au Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information (voir annexe II).

Organisations non gouvernementales devant être entendues par le Conseil à sa session de 2014

61. À sa 16e séance, le 19 mai, le Comité a pris note des demandes présentées par les 22 organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif et devant être entendues par le Conseil à sa session de 2014 (voir E/2014/C.2/CRP.16) :

Abiodun Adebayo Welfare Foundation (spécial, 2012)

All-Russian Public Organization of Disabled People with Multiple Sclerosis (spécial, 2012)

Asabe Shehu Yar Adua Foundation (spécial, 2012)

Association de défense des droits de l'homme (spécial, 2011)

Alliance Defense Fund (spécial, 2010)

Barinu Institute for Economic Development (spécial, 2013)

Confédération internationale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie (spécial, 2006)

Fédération internationale d'associations d'aide sociale, écologique et culturelle (spécial, 2007)

Fédération internationale des journalistes (spécial, 1953)

Fédération pour la paix universelle (spécial, 2004)

Forum européen des personnes handicapées (spécial, 2003)

Gazeteciler ve Yazarlar Vakfi (général, 2012)

Imam Ali's Popular Students Relief Society (spécial, 2010)

International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the Blessed Virgin Mary (spécial, 2000)

Interregional Union of Life Help for Mentally Handicapped Persons « Sail of Hope » (spécial, 2002)

Legião da Boa Vontade (général, 1999)

Minnesota Citizens Concerned for Life Education Fund (spécial, 2013)

Mouvement international ATD quart monde (général, 1991)

Society to Support Children Suffering from Cancer (spécial, 2001)

Soroptimist International (général, 1984)

World Society for the Protection of Animals (général, 2013)

Yakutia – Our Opinion (spécial, 2012)

VI. Examen de rapports spéciaux et plaintes d'États Membres

62. Aucun rapport spécial n'a été proposé à l'examen du Comité à la session.

VII. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2015 du Comité

63. À sa 28e séance, le 28 mai, le Comité a examiné le point 9 de son ordre du jour, intitulé « Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2015 du Comité », et était saisi du projet d'ordre du jour provisoire de sa session de 2015 (E/C.2/2014/L.1).

64. À la même séance, le Comité a décidé de recommander au Conseil les dates ci-après pour ses sessions de 2015 : du 26 janvier au 3 février et le 13 février pour sa session ordinaire et du 26 mai au 3 juin et le 12 juin pour la reprise de sa session.

VIII. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

65. Le Comité a repris sa session de 2014 du 19 au 28 mai et le 6 juin. Il a tenu 14 séances.

B. Participation

66. Les 19 membres du Comité ont tous participé à la session. Des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des observateurs d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations non gouvernementales y ont également participé. La liste des participants a été publiée dans le document E/C.2/2014/INF/1.

67. À la reprise de sa session de 2014, le Comité a entendu 13 représentants d'organisations non gouvernementales, qui ont eu la possibilité de répondre aux questions du Comité. Le complément d'information fourni par les représentants a facilité le débat et les travaux et aidé le Comité à prendre ses décisions.

C. Ordre du jour

68. L'ordre du jour (E/C.2/2014/1) de la session ordinaire de 2014 et de sa reprise est le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
    a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;
    b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement;
    c) Demandes émanant d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec d'autres organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
    a) Examen des rapports quadriennaux dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;
    b) Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.

5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, notamment en ce qui concerne le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :

   a) Processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales;

   b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail officieux;

   c) Questions connexes diverses.

7. Examen des rapports spéciaux.

8. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.

9. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2015 du Comité.

10. Adoption du rapport du Comité.

D. Documentation

69. La liste des documents dont le Comité était saisi à la reprise de sa session de 2014 sera publiée dans le document E/C.2/2014/INF/2.

IX. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2014

70. À sa 28e séance, le 28 mai, le Comité a pris note du projet de rapport et autorisé la Rapporteuse à en établir la version définitive avec l'appui du Secrétariat et en consultation avec les membres du Comité, selon qu'il conviendrait, en vue de le présenter au Conseil économique et social pour que celui-ci y donne les suites qu'il jugerait utiles.

71. À sa 29e séance, le 6 juin 2014, le Comité a adopté le présent rapport.

Annexe I

Lettre datée du 23 mai 2014, adressée au représentant de l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarollo de América Latina par le Chef du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat

À sa 22e séance, le 22 mai, le Comité chargé des organisations non gouvernementales a examiné la demande d'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social présentée par l'organisation non gouvernementale Centro para la Apertura y el Desarollo de América Latina (Fundación CADAL).

Au sujet de vos activités, les allégations ci-après ont été formulées au sein du Comité :

a) En violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies et du paragraphe 2 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, aux termes duquel « les buts et objectifs de l'organisation [demandant l'admission au statut consultatif] doivent être conformes à l'esprit, aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies », votre organisation non gouvernementale participe à des activités menées contre le système politique, constitutionnel et juridique de certains États Membres;

b) Votre organisation participe à des activités à motivation politique menées contre certains États Membres, notamment au niveau international (organisation d'une manifestation parallèle au deuxième sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, tenu à La Havane en 2014, dans l'intention de compromettre le bon déroulement de ce sommet);

c) Des membres de votre organisation sont liés à des personnes participant à des activités menées par des organisations terroristes (Ángel de Fana, Eusebio Peñalver, Orlando Gutiérrez Boronat et Mario Chanez);

d) Des publications, des campagnes d'information et le site Web de votre organisation contiennent des attaques sans fondement et à motivation politique contre certains États Membres et d'autres éléments constituant de fait une ingérence dans les affaires intérieures de certains États Membres, notamment des éléments établis pour discréditer le système constitutionnel et politique et les dirigeants cubains.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir répondre à ces allégations dès que possible, d'ici au 27 mai 2014.

(*Signé*) Andrei **Abramov**
Chef du Service des organisations
non gouvernementales

Annexe II

Lettre datée du 20 mai 2014, adressée au Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information du Secrétariat par la Présidente du Comité chargé des organisations non gouvernementales, au nom du Comité

Juste avant la reprise de sa session de 2014, le 19 mai 2014, le Comité chargé des organisations non gouvernementales a appris avec préoccupation que le Département de l'information avait unilatéralement décidé de ne plus assurer la couverture quotidienne des travaux du Comité. Comme suite à cette décision, les communiqués de presse quotidiens, qui avaient jusque-là été publiés par le Département et faisaient office de comptes rendus officieux des travaux du Comité, dans l'intérêt des États Membres et de la société civile, ne seraient plus établis.

Nous, membres du Comité, nous accordons à dire que la couverture des séances par le Département de l'information est essentielle à la transparence de la procédure d'examen des demandes des organisations non gouvernementales et à l'application du principe de responsabilité. Les communiqués de presse contribuent à assurer la mémoire institutionnelle du Comité et servent de sources d'information pour les États Membres et les organisations non gouvernementales.

D'après les informations dont les membres du Comité disposent, aucune modification de nature à justifier la décision d'interrompre la couverture des séances n'a été apportée au mandat du Département de l'information. En outre, aux termes des paragraphes 68 et 69 de la partie XI (Concours du Secrétariat) de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, le Secrétaire général est prié de fournir tous les moyens nécessaires dont le Comité chargé des organisations non gouvernementales a besoin pour exécuter le mandat qui lui est confié, notamment en assurant « la diffusion, sur une grande échelle et en temps voulu, d'informations sur les réunions, la distribution de la documentation, l'accès aux locaux de l'Organisation des Nations Unies et l'établissement de formalités transparentes, simples et rationalisées, pour que les organisations non gouvernementales puissent participer aux réunions de l'Organisation et pour favoriser une large participation de ces organisations ».

En conséquence, le Comité chargé des organisations non gouvernementales prie respectueusement le Département de l'information d'envisager d'établir à nouveau des communiqués de presse quotidiens au sujet des travaux du Comité dès que possible.

(*Signé*) Gizem **Sucuoglu**
Présidente du Comité chargé des organisations
non gouvernementales